

**Le 29 novembre 2008**

**Demande de Jean-Marc AUBRY,**

**pour obtenir ma descente du mât d'antennes :**

1. Qu'il y ait un engagement écrit pour réaliser une étude en vue du déplacement des antennes GSM situées sur le château d'eau, et leur déplacement par la suite.
2. L'abandon du projet des travaux SFR pour l'installation des trois antennes de Téléphonie Mobile prévues sur le mât de France Télécom jouxtant ma propriété.
3. Suite à mon entrevue avec M. GOURIO (Directeur de cabinet de M. le PREFET) et M. GARCIA (maire d'ARTHEZ de Béarn) dans la soirée du 26 novembre, M. GOURIO avait dit qu'il y aurait un arrêté municipal demandant à ce qu'aucune antenne ne soit implantée à proximité des habitations : que cet arrêté soit exécuté.
4. Qu'aucune représailles, poursuites, (pécuniaire, judiciaire, ou en quelque domaine que ce soit) ne soit entreprise à mon encontre et celle des personnes m'ayant soutenu.

Remise ce jour à :

- M. Le Député Maire de Mourenx M. David HABIB
- M. Le Maire d'Arthez de Béarn M. Philippe GARCIA